

matique de l'infaillibilité. D'ailleurs, quand même cette définition n'aurait pas eu lieu, vos accusations tomberaient d'elles-mêmes, car elles portent le cachet de l'ignorance et du mensonge.

Vous trouvez étrange que Srionfo ait affirmé que *le Pape a droit aux mêmes honneurs que les Saints et les Anges*. Si ces paroles sont inexactes, c'est parce qu'elles ne disent pas assez ; car le Pape tient sur la terre la place de Celui qui est infiniment au-dessus des Saints et des Anges, puisqu'il tient la place de Jésus-Christ lui-même. Si donc vous saviez votre petit catéchisme, vous ne feriez pas de ces tirades qui appellent le sourire sur les lèvres d'un petit enfant qu'on prépare à la première communion. O savantifié et savantifiant M. Dessaulles ! Que vous avez de choses à apprendre pour qu'on puisse dire que vous possédez vos éléments !

Toujours en vue de discréditer les Papes, de les livrer même au ridicule, vous écrivez ce qui suit : « Il s'est trouvé un canoniste italien pour montrer, par un calcul mathématique en règle, que le Pape était 1744 fois plus grand que l'Empereur. Mais un canoniste français trouva son confrère du Sud beaucoup trop modeste dans son calcul, et il en fit un autre démontrant que la grandeur du Pape équivalait à 6645 fois celle de l'Empereur. Et un mauvais plaisant de l'époque vint à son tour démontrer encore une légère erreur chez ce dernier, et prouva irrésistiblement, par de nouveaux calculs, qu'il s'était trompé de près *d'un huitième* dans son estimation. »

Ces jeux d'esprit, qui n'ont jamais tiré à conséquence, me rappellent que quelqu'un, faisant des opérations mathématiques sur le nombre 666, qui est celui de la Bête de l'Apocalypse, a trouvé que votre *honorable* individualité exprimait une valeur numérique égale à la millième partie de son échine, y compris un petit bout de la queue. Ces mathématiques ! elles disent de drôles de choses !

Vous êtes scandalisé de ce que la *Civiltà* rappelle cette vérité que *le Pape est juge souverain des lois civiles*. Rien de plus vrai, néanmoins ; car, s'il en était autrement, il y aurait une morale qui ne serait pas dépendante de la loi divine, ce qui répugne